



L'an mille vingt-six le 5 du mois de février s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes, après convocation légale du 30 janvier 2025, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc - M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier
M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain
M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. FAUCHEUR Dominique à M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony - Mme KLINGELSCHMITT Agnès à
M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme RUSTOM Lina

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 8

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 12 février 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Absentions :

ASSAINISSEMENT/EAU POTABLE

02_02_2026

**Rétrocession des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales
du lotissement « en Valou » à Nomeny**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'eau potable, de l'assainissement et de la GEMAPI, rappelle que les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales du lotissement « En Valou » situé à Nomeny, et réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, ont vocation à être rétrocédés à la CCSGC, compétente en la matière.

L'ensemble des documents techniques permettant de garantir la fiabilité des travaux réalisés ont été reçus et vérifiés par le service eau et assainissement de la CCSGC. Il peut alors être procédé à la rétrocession des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales pour la somme symbolique d'un euro.

Le patrimoine, qui sera intégré à celui de la CCSGC est composé des ouvrages suivants :

Réseau d'assainissement :

Canalisations :

- Canalisation PVC CR8 DN 250 : 100 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 200 : 883 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 160 : 88 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 125 : 165 ml

Regards :

- Regard de visite EU DN 1000 : 36
- Tabouret de branchement : 61

Pour une valeur de **159 046€HT**

Réseau d'eaux pluviales :

Canalisations :

- Canalisation PVC CR8 DN 600 : 526 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 315 : 641 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 250 : 43 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 200 : 121 ml
- Canalisation PVC CR8 DN 160 : 165 ml

Regards :

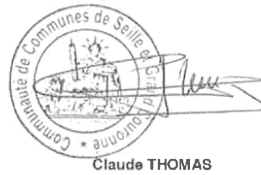
- Regard de visite EP DN 1000 : 26
- Ouvrage de liaison collecteur – bassin : 2
- Ouvrage de sortie avec régulation de débit à 15 l/s
- Tête d'aqueduc de sécurité sur canalisation béton DN 600 : 1

Pour une valeur de **224 049€HT**

Philippe VOINSON propose à l'assemblée délibérante d'autoriser le Président à signer l'attestation de conformité des réseaux humides et à signer tout acte notarié permettant l'intégration des réseaux dans le patrimoine de la CCSGC.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer l'attestation de conformité des réseaux humides,
- **Autorise** le Président à signer tout acte notarié permettant d'intégrer ces réseaux dans le patrimoine de la CCSGC.



Claude THOMAS
2026.02.09 13:05:43 +0100
Ref:10404159-15688491-1-D
Signature numérique
le Président